

# M57 : La nouvelle instruction comptable et budgétaire

MERCREDI 14 FÉVRIER

9h à 16h à Andrzieux-Bouthéon

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la DGCL et la DGFIP, en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux.

Il permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées, appelées à gérer des compétences relevant de tous les niveaux: bloc communal, départemental et régional, tout en conservant les principes budgétaires communs aux référentiels M14, M52 et M71.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Comprendre les enjeux de la réforme
- ✓ Appréhender les nouvelles dispositions
- ✓ Être capable de mettre en place la réforme

## INTERVENANT

Benoît ROGER, Formateur spécialiste des collectivités locales

## AU PROGRAMME :

1. La gestion comptable et budgétaire en M57
2. Les règles budgétaires applicables en M57
3. Les règles d'exécution budgétaire
4. Les opérations spécifiques liées à la vie des immobilisations
5. Déterminer le juste résultat de gestion et réaliser les opérations de clôture
6. L'affectation du résultat de clôture
7. Les principaux indicateurs de gestion et de santé financières



## POUR VOUS INSCRIRE



S'inscrire via l'AMF42  
financement par la commune

OU



Mobiliser votre DIF élu  
financement par la CDC

